



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/4145

Approbation de la gratuité des animations proposées par le musée Henri Malartre à l'occasion de la Fête de la Science du 09 au 14 octobre 2018

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. GRABER Loïc

SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 27 SEPTEMBRE 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 17 SEPTEMBRE 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 27 SEPTEMBRE 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 4 OCTOBRE 2018

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BESSON (pouvoir à Mme RABATEL), M. FENECH (pouvoir à Mme SANGOUARD), M. BLACHE (pouvoir à M. DAVID), Mme BERRA (pouvoir à Mme NACHURY), Mme FONDEUR (pouvoir à M. LEVY), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), Mme de LAVERNEE (pouvoir à Mme BALAS)

ABSENTS NON EXCUSES : Mme MADELEINE

2018/4145 - APPROBATION DE LA GRATUITE DES ANIMATIONS PROPOSEES PAR LE MUSEE HENRI MALARTRE A L'OCCASION DE LA FETE DE LA SCIENCE DU 09 AU 14 OCTOBRE 2018 (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 septembre 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Créée en 1991 par le ministère chargé de la recherche, la Fête de la science est le rendez-vous incontournable de tous les publics : familles, scolaires, étudiants, curieux, sceptiques ou passionnés de sciences. Plus de 3 000 événements gratuits sont organisés dans toute la France, animations, expositions, débats, initiatives scientifiques gratuites, inventives et ludiques, portes ouvertes de laboratoires....

Comme en 2016 et 2017, le musée Malartre souhaite s'associer à cette manifestation, de plus en plus plébiscitée par le public, en proposant des animations gratuites.

Ces animations consisteront en un atelier sur la découverte de la transmission du mouvement en mécanique intitulée « *Le mouvement mécanique c'est compliqué ! Pas tant que ça..., la transmission : le mouvement mécanique en application!* »

Après avoir découvert ce qu'est la transmission dans les véhicules, le public sera invité à trouver des applications autres de ces principes et à manipuler des mécanismes pour les comprendre (engrenages, ...).

Ces animations qui s'adresseront à un public scolaire et familial se dérouleront aux dates suivantes :

- Pour les scolaires : les 9 (à 10h30 et 13h30), 11 (à 10h30 et 13h30) et 12 octobre (à 10h30)
- Pour les familles : le dimanche 14 octobre à 13h et 16h30

La participation à cette manifestation nationale permet au musée Malartre :

- de communiquer sur son programme d'animations (scolaires et familiales) et de se faire connaître auprès de publics scolaires et familiaux.
- de positionner le musée Malartre sur le territoire comme un acteur de la culture scientifique et technique.

Conformément au règlement de la Fête de la Science la gratuité des animations proposées au public est une condition obligatoire à la participation à cet évènement.

En conséquence je vous propose d'accorder la gratuité à tous les participants des animations spécifiques proposées par le Musée Malartre dans le cadre de la Fête de la science du 6 au 14 octobre 2018.

La visite guidée du musée Malartre, hors animation spécifique Fête de la Science, est soumise aux tarifs en vigueur.

Ouï l'avis de la commission culture - patrimoine ;

DELIBERE

1. La gratuité des animations organisées dans le cadre de la Fête de la Science du 6 au 14 octobre 2018 est approuvée, par dérogation à la délibération n°2016-2641 du 16 décembre 2016.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER